

CHAPITRE III

LA REMISE EN CAUSE DE L'ABSOLUTISME

(3 à 4 heures)

Objectifs

Montrer comment principes de la monarchie absolue sont remis en cause par les révolutions anglaises du XVII^e, la Révolution américaine et la philosophie des Lumières. Privilégier les idées essentielles au récit événementiel.

Problématique

Montrer la rencontre entre les idées qui remettent en cause les principes de l'absolutisme (minorité cultivée) et l'année 1789 qui présente une conjonction de mécontentements.

1. Les révolutions anglaises du XVII^e siècle.

- Etude de la *Déclaration des Droits* (1689) coller dans le cahier et compléter

Au XVIII^e siècle, l'Angleterre n'est plus une monarchie absolue, mais une monarchie limitée dans laquelle le Parlement a un pouvoir important. En effet, après les révolutions, la bourgeoisie anglaise enrichie par le commerce accepte le retour à la royauté, mais elle prend ses distances vis-à-vis du roi. En 1679, le **Parlement** vote l'*Habeas Corpus* qui garantit la liberté individuelle. Il limite le pouvoir du roi par la **Déclaration des droits** (1689).

2. La Révolution américaine (1776).

En Amérique du Nord, les **treize colonies anglaises** se proclament **indépendantes en 1776**. Une **Déclaration d'indépendance** proclame le droit à la liberté et le devoir pour les gouvernants de respecter les droits du peuple. En 1783 naissent les Etats-Unis d'Amérique. Les treize colonies se dotent alors d'une **constitution** (1787) qui les réunit dans une **République fédérale et qui établit la séparation des pouvoirs**.

- Etude du *préambule de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis* coller dans le cahier et compléter

3. La philosophie des Lumières (XVIII^e siècle).

En Europe, les **philosophes des Lumières**, guidés par **la raison**, dénoncent le pouvoir de l'Eglise et la monarchie absolue de droit divin.

En France, ils publient *l'Encyclopédie* entre 1751 et 1772. Les élites « éclairées » (cultivées selon la pensée des Lumières), influencées par l'exemple de l'Angleterre et par les idées des philosophes du XVIII^e siècle, **mettent en cause la monarchie absolue et les privilèges**.

4. La remise en cause de l'absolutisme français (fin XVIII^e siècle).

Les révolutions anglaises, la Révolution américaine et la philosophie des Lumières remettent en cause, pour une minorité cultivée, les principes de l'absolutisme en France. Mais ces idées rencontrent en 1789 un ensemble de mécontentements pour cette fois la majorité des Français. Ces mécontentements s'expriment dans la réunion des Etats généraux et débouchent sur une révolution.

NOTIONS :

1. **Une monarchie parlementaire** : un régime monarchique où le parlement possède la quasi-totalité des pouvoirs (Hatier p. 50).
2. **Une république** : un régime politique sans roi où le pouvoir est détenu par tout ou une partie de la population (Hatier p. 50).
3. **Une constitution** : un texte qui précise l'organisation d'un Etat (Hatier p. 58).
4. **Le pouvoir exécutif** : le pouvoir de faire appliquer les lois (Hatier p. 58).
5. **Le pouvoir législatif** : le pouvoir de faire les lois (Hatier p. 58).
6. **Le pouvoir judiciaire** : pouvoir de juger les infractions à la loi.
7. **Les Lumières** : pensée européenne du XVIII^e siècle qui réclament une liberté de pensée et d'écrire. L'Eglise et la monarchie absolue refusent.
8. **La philosophie** : personne qui veut fonder les connaissances sur la raison logique.
9. **Une encyclopédie** : ouvrage où l'on expose méthodiquement l'ensemble des connaissances universelles à un moment donné.

REPERES CHRONOLOGIQUES :

1. **Déclaration des Droits** : 1689.
2. **Révolution américaine** : 1776.
3. **L'Encyclopédie** : milieu XVIII^e siècle.
4. **Philosophie des Lumières** : XVIII^e siècle.